

Metz, le 26 Novembre 2009

DIRECTION DU POLE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
CITOYENNETE ET POLITIQUE DE LA VILLE
Réf. NK

09

R A P P O R T

OBJET : 1 - POLITIQUE DE LA VILLE – VERSEMENT DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

La mobilisation d'une enveloppe annuelle de crédits d'un montant de 1 160 712 € (Contrat Urbain de Cohésion Sociale), permet à la Municipalité d'accentuer son soutien aux projets associatifs développés au titre de la cohésion sociale.

Cet engagement s'exprime notamment par un soutien renforcé en direction des projets visant à l'insertion sociale et à la prévention de l'exclusion des enfants et adolescents, résidant au sein des zones d'habitat concernées, notamment par le soutien apporté à des projets concourant à leur implication citoyenne. La Ville de Metz en lien avec le CCAS a également décidé de s'engager dans un Programme de Réussite Educative en partenariat avec l'Etat. Ce programme concerne les quartiers prioritaires du CUCS et vise à donner leur chance aux 2/16 ans, ne bénéficiant pas d'un environnement social, sanitaire, familial et culturel favorable à leur réussite. Il propose un accompagnement, dès la petite enfance, des enfants et des adolescents présentant des signes de fragilité et des retards scolaires en cherchant à prendre en compte la globalité de leur environnement.

Pour mener à bien ces objectifs, Il est proposé de valider le principe de financement des projets ci-dessous présentés pour un montant de 64 086,50 €, sous réserve de l'engagement contractuel des associations de produire un bilan de l'action et un compte-rendu financier des actions concernées.

REUSSITE EDUCATIVE

RECONDUCTION DE PROJETS

« Prévention de l'illettrisme par l'aide à la lecture » : Planète Lecture.

L'action de l'association vise à aider les enfants de cours préparatoires à entrer pleinement dans l'apprentissage de la lecture en participant à différentes activités motivant le goût de lire et d'écrire. Une centaine d'enfants de Borny et de Metz-Nord seront concernés par les sept ateliers accueillant dix à quinze enfants.

Coût global du projet : 43 394 €

Participation de la Ville de Metz : **10 000 €**

« Maths en Jeans » : Collège des Hauts de Blémont.

Le projet permet aux jeunes de découvrir un autre visage des mathématiques dans ses dimensions scientifiques et culturelles. Il place l'enseignant dans une posture de compagnon de recherche et non plus de détenteur de savoir. Il permet d'initier une démarche de questionnement, de recherche critique, de créer au sein des collèves une communauté scientifique miniature.

Coût global du projet : 8 926,56 €

Participation de la Ville de Metz : **1 000 €**

NOUVEAUX PROJETS

« Coup de Pouce Clé » : Association des Pupilles de l'Enseignement de Moselle (APEP 57).

Cette action est faite en direction des enfants scolarisés en cours préparatoire et en risque d'échec car ils ne reçoivent pas, à la maison chaque soir, le soutien nécessaire pour réussir leur apprentissage de la lecture. Il est envisagé de mettre en œuvre ce dispositif dans quatre classes de primaire : Ecoles Jean Monnet et Bellecroix I à Bellecroix, Jean Moulin à la Patrotte, La Seille à Hannaux-Barral-Frécot. Une classe de Maternelle bénéficiera du Coup de Pouce Langage au Chemin de la Moselle.

Coût du projet : 39 986,80 €

Participation de la Ville de Metz : **16 000 €**

« Jeux coopératifs » : Ecole de la Paix.

L'association propose une action au centre social Pioche, basée sur les jeux coopératifs dont l'objectif est de sensibiliser les enfants aux valeurs du vivre ensemble, de la citoyenneté. Ils permettent également de travailler une nouvelle approche de l'apprentissage de la langue française.

Coût du projet : 2 205 €

Participation de la Ville de Metz : **550 €**

CITOYENNETE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE

RECONDUCTION DE PROJET

« Animations sportives dans les quartiers prioritaires » : METZ HANDBALL

L'action consiste à consolider et développer les actions de Metz-Handball dans les différents quartiers prioritaires du CUCS. Le premier axe de travail concerne les animations sur le quartier de Metz-Borny en lien avec le Comité de Gestion des Centres Sociaux et l'ESAP. Il s'agit d'animations en commun sur les petites vacances scolaires. L'objectif est d'attirer un maximum de jeunes filles issues du quartier vers la pratique du hand-ball et si possible, in fine, vers la pratique en club. Il est à noter que l'équipe Réserve ainsi que les équipes de jeunes jouent leurs matchs de championnat au Technopôle.

Metz-Handball propose également de relancer les animations sur le quartier de Metz-Patrotte en lien avec les associations de quartier (APSI et AMI's) comme cela avait cours, il y a quelques années. L'idée est de sensibiliser un public à la fois féminin et masculin à la pratique sportive avec notamment le soutien des éducateurs de rue.

Le public concerné est constitué d'adolescents et de jeunes adultes. Enfin, des interventions en lien avec les écoles et les collèges vont être développées dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative. Pour mener à bien ces trois objectifs, Metz-Handball mobilisera les joueuses professionnelles et le staff technique. Le club sera également amené à favoriser le parcours d'insertion des joueuses issues des quartiers prioritaires du CUCS. D'une manière générale, un objectif d'ouverture vers le public masculin sera visé.

Coût du projet : 37 500 €

Participation de la Ville de Metz : **30 000 €**

Le programme Ateliers Jeunes s'inscrit dans le cadre de la prévention de la délinquance en permettant aux jeunes de 15 à 21 ans, habitant les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, de participer durant les vacances scolaires à des travaux d'intérêt collectif en contrepartie de bourses réinvesties dans des projets individuels ou collectifs.

Il est proposé de participer aux financements des projets suivants :

	Coût Global	Participation Ville de Metz
<u>APSYS</u>		
Réfection de locaux	1 400 €	297 €
Mise en peinture club foot	1 000 €	340 €
Remise en peinture local	1 200 €	297 €
Fresques Agora	2 800 €	1 010 €
Initiation au Graff	2 315 €	382 €
<u>AMIs</u>		
Rénovation du petit centre	1 800 €	392 €

Soit un montant total de **2 718 €**

Le programme Ville-Vie-Vacances, développé dans le cadre du volet « lien social, citoyenneté et participation à la vie publique » des Contrats Urbains de Cohésion Sociale, constitue une prise en charge complémentaire aux dispositifs de droit commun durant les vacances scolaires. Il contribue à l'insertion sociale et à la prévention de l'exclusion des jeunes des quartiers prioritaires des CUCS et à la prévention de la délinquance en ciblant les publics les plus en difficulté.

Il s'adresse aux jeunes de 11 à 18 ans et exceptionnellement aux jeunes majeurs de moins de 21 ans, les plus marginalisés ou ayant des conduites à risques et à ceux qui font l'objet d'une mesure de justice.

APSYS

Char à voile

Rupture et chiens de traîneaux

Coût global : 4 395 €

Participation Ville de Metz : **980 €**

CGCS

Vacances de Noël à Borny

Coût global : 8 210 €

Participation Ville de Metz : **563,50 €**

CMSEA

Séjour rupture

Nouvel an au Brésil

Coût global : 12 850 €

Participation Ville de Metz : **2 275 €**

Soit un montant total de **3 818,50 €**

La motion est en conséquence.

MOTION

OBJET : 1 - POLITIQUE DE LA VILLE – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

Vu le Budget Primitif,

Vu la Loi du 1^{er} août 2003 d'Orientation et de Programmation pour la Ville et la Rénovation Urbaine,

Vu la décision du Comité Interministériel des Villes et du Développement Urbain du 9 mars 2006 consistant à substituer, à compter du 1^{er} janvier 2007, les Contrats Urbains de Cohésion Sociale aux Contrats de Ville,

Vu la décision du Comité d'Administration Régional en date du 10 novembre 2006 par laquelle les quartiers de Metz-Bellecroix, Metz-Borny, Chemin de la Moselle, Boileau-Prégénie, Metz-Patrotte et Hannaux-Frécot-Barral ont été retenus dans la géographie prioritaire du Contrat Urbain de Cohésion Sociale,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 25 janvier 2007 par laquelle a été validée la convention-cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, signée avec l'Etat en date du 2 février 2007,

Vu l'avis favorable du 30 juillet 2007 de Monsieur le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de Moselle, Délégué de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances, ayant validé le programme pluriannuel d'actions du CUCS,

Vu l'avis favorable du 20 mai 2009 de Monsieur le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de la Moselle, ayant validé le programme prévisionnel d'actions pour 2009 dans le cadre du projet de cohésion sociale,

Considérant l'intérêt que représente l'ensemble de ces actions s'inscrivant dans le cadre des thématiques prioritaires développées par la Politique de la Ville, dans lesquelles la Ville de Metz s'attache à s'engager,

DECIDE

D'approuver et de participer pour une dépense de 64 086,50 € au financement des actions suivantes :

AMIs	
Ateliers Jeunes	392,00 €
AP SIS	
Ateliers Jeunes	2 326,00 €
Opérations Ville-Vie-Vacances	980,00 €
CGCS	
Opérations Ville-Vie-Vacances	563,50 €
COLLEGE DES HAUTS DE BLEMONT	
Maths en Jeans	1 000,00 €
CMSEA	
Opérations Ville-Vie-Vacances	2 275,00 €
ECOLE DE LA PAIX	
Jeux coopératifs	550,00 €
METZ HANDBALL	
Animations sportives dans les quartiers prioritaires	30 000,00 €
PEP 57	
Coup de Pouce Clé	16 000,00 €
PLANETE LECTURE	
Prévention de l'illettrisme par l'aide à la lecture	10 000,00 €

ORDONNE les inscriptions budgétaires correspondantes,

DECIDE d'imputer les dépenses sur le chapitre 65 et l'article 6574 du budget de l'exercice concerné.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires et les pièces contractuelles correspondant au présent rapport.

L'Adjointe Déléguée :

Isabelle KAUCIC